

# Lettre d'information – Eté 2018

## Les non-conformités les plus fréquentes dans les audits Vegaplan

Quelles sont les non-conformités les plus souvent rencontrées lors des audits Vegaplan ? Le tableau ci-dessous vous en donne l'aperçu. Le niveau d'appréciation des exigences concernées est indiqué. Pour rappel, les non-conformités de niveau 1 doivent être corrigées dans les trois mois (en cas d'audit initial) ou dans le mois (en cas d'audit de renouvellement) pour pouvoir obtenir le certificat. Précisons encore que, contrairement à notre rapport « sécurité alimentaire » (cf. *supra*), ce sont toutes les exigences du Standard Vegaplan qui ont été prises en compte : celles qui sont issues du Guide sectoriel et celles qui concernent la durabilité, IPM, la qualité des produits végétaux, etc.).



Exigences de niveau 1 (doivent toutes être respectées)	% NC	# audits
Utiliser des buses ou des moyens permettant de réduire la dérive des brumes de pulvérisation d'au moins 50% pour les cultures de plein air. (Flandre)	15,56 %	15.198
La personne qui travaille avec les produits phytopharmaceutiques et biocides doit disposer de vêtements de protection adaptés (salopette et bottes, masque). Ces vêtements de protection ne peuvent pas être rangés dans le local phyto et sont rangés séparément des autres vêtements. [toutes cultures]	6,75 %	15.386
L'agriculteur enregistre la variété de végétal. Lorsque le semis ou la plantation sont exécutés par un sous-traitant, le nom de l'entrepreneur doit être mentionné. [Toutes les cultures]	3,77 %	11.821
Identification du producteur et de l'exploitation. [Toutes les cultures]	3,63 %	18.413
Les boues d'égout et d'assainissement des eaux de stations d'épuration publiques ne peuvent être utilisées que si, outre les prescriptions légales, une fiche produit est disponible, qui réponde à l'objectif de maîtrise des risques en agriculture. [Céréales, betteraves]	3,01 %	1.627
Exigences de niveau 2 (70 % d'entre elles doivent être respectées)	% NC	# audits
L'entrepreneur qui exécute des travaux pour l'agriculteur doit être certifié Vegaplan. [Toutes les cultures]	32,36 %	15.940
L'agriculteur effectue au moins chaque année un contrôle du pulvérisateur et note ses observations. [Toutes les cultures]	24,93 %	9.053
La température du lot stocké doit être mesurée et enregistrée en cas de stockage « long terme ». [COP]	23,53 %	1.398
Les engrais liquides concentrés doivent être conservés dans une citerne étanche et pourvue d'un bac de rétention. La citerne et son équipement doivent être protégés contre toute ouverture accidentelle. [Toutes les cultures]	23,48 %	3.377
L'agriculteur affichera les pictogrammes suivants dans l'entrepôt et dans les espaces de manipulation, de stockage et de vente : – 'Interdiction de fumer' – 'Interdiction de manger et de boire' (à l'exception de l'eau) – 'Animaux domestiques interdits'. [Toutes les cultures].	23,19 %	11.407



## Lettre d'information – Eté 2018

Exigences de niveau 3 (recommandations)	% NC	# audits
Mentionner le résultat du traitement sur la fiche parcellaire. [Toutes les cultures]	67 %	17.862
Noter sur la fiche parcellaire sur base de quelle méthode de <i>monitoring</i> la décision d'intervenir se fonde (observations, avertissements, analyse d'échantillons...). [Toutes les cultures]	44 %	17.539
L'épandeur d'engrais est réglé et entretenu. Il est conseillé d'effectuer un test de l'appareil annuellement et d'enregistrer les résultats. [Toutes les cultures]	43 %	15.695
Un extincteur d'incendie doit être présent au sein de l'exploitation. [Toutes les cultures]	23 %	17.776
L'agriculteur enregistre les résultats de la lutte non-chimique (mécanique, biologique, ...) sur la fiche parcellaire (si d'application). [Toutes les cultures]	21 %	12.395